

TIMOR ORIENTAL

Il faut agir maintenant :
des vies humaines sont à ce
prix

Index AI : ASA 21/149/99

Étant donné la situation critique qui prévaut au Timor oriental sur le plan de la sécurité, la force de maintien de la paix des Nations unies dont le principe a été accepté par le gouvernement indonésien doit être déployée dans les plus brefs délais, a déclaré ce jour (lundi 13 septembre 1999) Amnesty International.

« Chaque heure qui passe sans que les Nations unies assument leurs responsabilités, en particulier en matière de protection des droits humains au Timor oriental, se soldera par de nouvelles pertes de vies humaines », a fait valoir l'Organisation.

Néanmoins, Amnesty International souligne que cette nouvelle force internationale doit disposer d'un mandat étendu et pouvoir limiter strictement le rôle des *Tentara Nasional Indonesia* (TNI, Forces armées indonésiennes), afin que les troupes des Nations unies puissent gagner la confiance des Timorais de l'Est et rétablir la sécurité.

« Les membres des TNI commettent des violations généralisées des droits humains au Timor oriental, en toute impunité, depuis plus de vingt ans. Dans ce contexte, il est impossible que les forces armées indonésiennes participent de quelque manière que ce soit à

la protection des droits fondamentaux de tous les habitants du Timor oriental.

« Tout porte à croire que les TNI se sont rendues complices des crimes contre l'humanité perpétrés au Timor oriental.

« Il ne doit faire aucun doute qu'il incombe à la communauté internationale de veiller à ce que les responsables de ces agissements rendent des comptes, a affirmé Amnesty International. Il serait inacceptable que ceux qui ont infligé ces souffrances à la population timoraise puissent se dérober à la justice. »

Avant toute chose, Amnesty International demande la suspension immédiate de tous les commandants des TNI qui ont assumé des responsabilités militaires au Timor oriental depuis le 5 mai 1999, date de la signature des accords sur l'avenir de ce territoire, et qui ont été impliqués dans des violations des droits

humains ou n'ont rien fait pour les empêcher.

Les TNI et les milices armées pro-indonésiennes contrôlent toujours le territoire timorais et continuent à commettre de graves atteintes aux droits fondamentaux contre la population civile. Des dizaines de milliers de personnes déplacées ont désespérément besoin d'une aide humanitaire, tandis que les réfugiés qui se trouvent au Timor occidental risquent de voir leurs droits fondamentaux à nouveau bafoués par les membres des TNI et des milices qui y sévissent.

Amnesty International insiste pour qu'une totale liberté d'accès aux réfugiés au Timor occidental et aux personnes déplacées au Timor oriental soit immédiatement accordée aux organisations humanitaires, ainsi qu'à des observateurs indépendants, afin qu'ils puissent réunir des témoignages sur les

événements qui se sont déroulés au Timor.

En outre, l'Organisation demande instamment que les milices soient démantelées et désarmées sans délai, et que les responsables de violations des droits humains soient arrêtés et déférés devant des tribunaux civils. ?

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5566, ou consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).